

La lettre des élu(e)s CGT du Comité d'Entreprise

20/04/07

Les comptes 2006 et le budget prévisionnel 2007 du CE

Comme promis lors de la dernière lettre des élus, voici les comptes 2006 et le budget 2007. Une présentation plus détaillée des comptes est affichée dans les locaux du CE et est consultable sur le tout nouveau site internet (http://cestgrenoble.com/).

Ce site est l'aboutissement d'un projet lancé en juin 2006. Ce nouveau moyen nous permettra de mieux vous informer sur l'ensemble des activités du CE, de recueillir votre avis et de vous consulter. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou commentaires.

Revenons aux comptes du CE et au budget prévisionnel 2007.

comptes 2006

Les recettes du CE en 2006 (Pour les œuvres sociales et culturelles) se montaient à 897 K€. Le CE disposait d'environ 260 K€ de réserves. Les élus ont estimé que ce montant était trop élevé, et donc le budget 2006 avait été prévu volontairement en déficit de 134 k€. Au total, le montant de dépenses effectué en 2006 est finalement déficitaire de 123 k€, un montant légèrement plus faible que celui escompté. Compte-tenu du caractère aléatoire de certaines prestations ou des inévitables imprévus, le budget 2006 a été bien maîtrisé par les différents élus responsables d'activités.

Budget prévisionnel 2007

Le fait marquant des comptes 2006 est la confirmation de la forte augmentation des dépenses de vacances déjà constatée entre 2004 et 2005. Les dépenses de vacances ont augmenté de 30% entre 2005 et 2006, ce qui est une évolution considérable. Le fait que la même augmentation ait eu lieu entre 2004 et 2005 montre qu'il s'agit d'une tendance de fond. Il devenait nécessaire de réagir pour préserver l'équilibre des comptes à venir. C'est pourquoi les élus ont décidé de baisser la grille de subvention pour obtenir à partir de 2008 des comptes équilibrés. Le CE va utiliser les réserves disponibles pour absorber l'excédent de dépenses en 2007, et faire la transition avec 2008.

Cette évolution des dépenses liées aux vacances et aux enfants s'explique en grande partie par le fait qu'un grand nombre de jeunes salariés du site sont devenus d'heureux parents, et que les besoins exprimés sont des besoins familiaux. C'est le rôle d'un CE de s'adapter au mieux aux évolutions et aux besoins, c'est ce que nous tentons de faire au fil des ans. Ce qui est exceptionnel ici est la rapidité des évolutions.

Le budget 2007 tient compte de ces évolutions et est tourné essentiellement vers les familles, même si les élus veillent à ce que les célibataires ne soient pas oubliés.

Le budget 2007 table sur un maintien du montant des recettes (subventions), et un excédent de dépenses de 134 k€, ce qui amènera le niveau de réserves à un niveau assez faible. Ce n'est pas un problème en soi, car la fonction première du CE est de rendre aux salariés l'argent reçu sous forme d'activités ou de subventions. Cela étant, il faut veiller à avoir un minimum de réserves pour servir de tampon en cas d'imprévu.

Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent les grandes lignes du budget 2007, activité par activité.

Mariano Bona Elu CGT. secrétaire du CE

Le budget activité par activité

Vacances

C'est un budget en forte augmentation depuis 2004 (cf explications en introduction).

Les élus ont constaté que les salariés paient un prix de location à la semaine de plus en plus cher, évoluant bien plus vite que le coût de la vie. C'est pourquoi nous avons décidé de renforcer notre offre de linéaires, et d'en proposer aussi à l'étranger (en Espagne). Le CE cherche de bons rapports qualité-prix et négocie en bloc un ensemble de semaines pour avoir des prix plus bas. Au résultat, nous pensons que les propositions sont très attrayantes.

Les appartements à Paris ont été très bien accueillis par les salariés et sont proposés à nouveau cette année.

Dépenses réalisées 2004	193 090 €
Dépenses réalisées 2005	249 973 €
Dépenses réalisées 2006	326 410 €
Dépenses budgétisées 2007	360 000 €

Loisirs

Cette commission regroupe toutes les activités de prêt, qui vont de l'astronomie à la vidéothèque en passant par le la bibliothèque, le bricolage, les planches à voile, le matériel video, etc...

Ces activités sont animées par plus de 150 bénévoles, à qui il faut rendre hommage pour leur travail.

Les dépenses sont essentiellement liées à de l'achat de nouveautés, entretien et réparation de l'existant. Son budget est stable depuis des années.

Dépenses réalisées 2004	108 245 €
Dépenses réalisées 2005	107 612 €

Dépenses réalisées 2006	110 222 €
Dépenses budgétisées 2007	110 000 €

Enfance

Les dépenses liées aux enfants augmentent très régulièrement, ce qui s'explique très aisément par les nombreux salariées et salariés du site qui sont devenus parents.

L'augmentation 2006/2007 ne reflète pas la totalité de l'effort supplémentaire fait par le CE pour l'enfance, puisqu'il faut rajouter les subventions pour les activités sportives (14 000 € budgétisés) et le ski enfants (16 000 €) qui sont maintenant comptabilisés dans le budget sport.

Cette année ont été mis en place des bons de naissance.

Dépenses réalisées 2004	133 412 €
Dépenses réalisées 2005 (avec le ski des enfants)	153196 €
Dépenses réalisées 2006 (sans le ski des enfants)	161 911 €
Dépenses budgétisées 2007 (sans le ski des enfants)	167 000 €

Sport

Les élus de la commission sport ont fait de gros efforts pour garder stable le coût de l'accord AS-CEA-ST tout en maintenant un bon niveau de prestations.

Un budget supplémentaire a été accordé en 2006 et reconduit en 2007 pour subventionner les activités sportives des enfants, et répondre ainsi à la demande de nombreux salariés.

Il est à noter que le ski des enfants a connu

un net regain d'intérêt cette année.

Dépenses réalisées 2004	113 211 €
Dépenses réalisées 2005	118 475 €
Dépenses réalisées 2006 (avec le ski des enfants)	150 867 €
Dépenses budgétisées 2007 (avec le ski des enfants et les subventions activités sportives des enfants)	156 000 €

Culture

Les élus CGT ont à coeur de permettre la découverte de la culture sous toutes ses formes : spectacle vivant, cinéma, expositions, voyages, pratique artistique, ...

Nous vous proposons tout au long de l'année des spectacles « coup de coeur », des billetteries subventionnées, des visites organisées, des activités artistiques (dessin, chorale, couture, groupes de musique, théâtre), des petits concerts entre midi et deux.

L'année 2006 aura été marquée par plusieurs grands événements :

- « Sainte Jeanne des Abattoirs », pièce de théâtre jouée par des salariés de ST (1000 spectateurs dont 400 de ST),
- Art Puce, exposition co-organisée avec la direction du site pour l'inauguration du bâtiment G (400 visiteurs).
- L'exposition photo a également connu un gros succès (400 visiteurs)

Vous pourrez trouver des reportages de ces événements sur le site du CE (http://cestgrenoble.com/activités//reportages)

L'année 2007 verra prochainement (fin mai) une grande exposition des créations des salariés de ST.

Dépenses réalisées 2004	91 411 €
Dépenses réalisées 2005	115 764 €
Dépenses réalisées 2006	150 672 €
Dépenses budgétisées 2007	108 000 €

Comm'une mémoire

Fin des années 90, il y a eu beaucoup d'embauches et en parallèle le début des départs à la retraite de salariés « historiques », présents depuis le début.

Devant le risque de perdre cette mémoire, les CE de Grenoble et de Crolles ont décidé de s'adresser à une équipe de sociologues de l'université Pierre-Mendes-France de Grenoble. Le projet a été dirigé par un « comité de pilotage » pluraliste, mêlant actifs et retraités, salariés de Crolles et de Grenoble, syndiqués et non-syndiqués. Ce comité a réalisé un travail considérable qu'il faut saluer.

Le projet touche à sa fin : un CD-ROM sera édité et distribué en mai 2007, un livre technique sera édité à l'automne prochain, et une analyse sociologique sera publiée fin 2007-début 2008. Nous y reviendrons dans une prochaine lettre.

Dépenses réalisées 2004	23 662 €
Dépenses réalisées 2005	14 338 €
Dépenses réalisées 2006	42031 €
Dépenses budgétisées 2007	35000 €

Aides

Le CE peut sous certaines conditions accorder des prêts à taux zéro qui sont ensuite remboursés via un prélèvement sur la fiche de paie. Ces prêts servent pour l'essentiel à restructurer les dettes des salariés en très grande difficulté.

Dans certains cas, le CE peut faire des dons. Toutes les demandes sont obligatoirement examinées par une commission mixte CE / assistante sociale.

Dépenses réalisées 2004	9 773 €
Dépenses réalisées 2005	21 677 €
Dépenses réalisées 2006	21 988 €
Dépenses budgétisées 2007	16 000 €

Le budget en un coup d'oeil

La direction verse au CE deux subventions distinctes :

- La subvention pour le fonctionnement du CE (180 k€ en 2006 pour ST-Grenoble). Elle représente 0.2% de la masse salariale et sert à financer le fonctionnement du CE (comptabilité, conseil juridique, formations économiques, expertises, salaires, ...)
- La subvention pour la gestion des activités sociales et culturelles (900 K€ en 2006 pour ST-Grenoble). A ST, elle représente 1% de la masse salariale et sert à financer les activités sociales et culturelles du CE (activités de prêt, subventions, salaires, ...)

Le budget du CE est fixé à l'avance

et les prestations proposées sont calculées en fonction de ce montant.

Les activités proposées doivent répondre à 4 critères distinctifs :

- Améliorer les conditions de vie et de travail
- Caractère non obligatoire pour l'employeur
- Destination prioritaire aux salariés de l'entreprise
- Droits ouverts sans discriminations

Le choix des élus est de concilier

- > la souplesse de l'individualisation
- avec un système d'aides directes (subventions) souple et individualisé, reposant sur des critères sociaux (QF): Vacances (gîtes, transports, voyages), Enfants (séjours, bons d'achat, spectacles,...), Culture (Billetterie, cinéma,...)
- <u>L'efficacité</u> de la 'mutualisation' des moyens avec les dépenses collectives : Activités de prêts très fréquentées, grand nombre d'adhérents à l'AS ST-CEA, salle multi-usages pour des activités très diverses : dessin, couture, chorale, ...

Des tarifs pour tous les budgets

Les élus du CE essaient de proposer des activités accessibles à tous les salariés. En fonction de votre avis d'imposition et de votre situation de famille, le CE calcule un quotient familial (QF), qui permet d'adapter nos tarifs aux possibilités financières des salariés. C'est une question de justice sociale.

répartition des dépenses pour les activités sociales

Les élus tentent de garder un équilibre entre les subventions individuelles et un usage collectif de l'argent du CE. Aujourd'hui, hors salaires du personnel du CE, 45% de la subvention est dépensé en subventions individuelles, 55% en dépenses collectives.

Contrôle des comptes

Le CE est tenu de présenter tous les ans, en fin d'exercice, les comptes par voie d'affichage.

Depuis fin 2005, le suivi des paies et des versements aux organismes sociaux est réalisé par un cabinet extérieur, le cabinet FIREC, habilité à mener des expertises comptables. Le CE a demandé à ce cabinet de faire un audit de la comptabilité du CE afin :

- > de détecter d'éventuelles anomalies ou insuffisances
- d'évaluer le coût d'une certification des comptes de 2007

L'audit a été réalisé entre avril et juin 2006, le rapport a été rendu en décembre 2006 (communiqué à l'ensemble des élus et à la direction). La lettre de synthèse est disponible sur le site internet du CE (http://cestgrenoble.com, rubrique: LES ELUS/Finances). Des remarques mineures sur les procédures utilisées ont été faites. Des actions correctrices sont en cours.

L'URSSAF vérifie périodiquement (3 ans) les exercices comptables pour s'assurer : que les charges sociales sont correctement versées, que le CE assure ses prestations en respectant le cadre réglementaire, c'est à dire qu'ils ne sont pas assimilables à du salaire ou à des avantages en nature. Le contrôle URSSAF a eu lieu le 14 décembre 2006 sans remarques.